



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation de l'entreprise FerroPem

Question au Gouvernement n° 2533

Texte de la question

SITUATION DE L'ENTREPRISE FERROPEM

M. le président. La parole est à M. Vincent Rolland.

M. Vincent Rolland. Monsieur le ministre de l'économie et des finances, cela fait plusieurs mois que la situation de l'entreprise FerroPem se détériore. Celle-ci, qui compte six sites de production en France et emploie près de 1 100 salariés, se trouve en difficulté. Si la baisse du cours du silicium et du ferrosilicium a contribué à dégrader la situation financière de l'entreprise, le système de gestion centralisée de la trésorerie, ou *cash pooling*, consistant à faire remonter chaque euro gagné à la maison mère, a accentué la dette vis-à-vis des fournisseurs.

Aujourd'hui, de nombreux fours sont à l'arrêt pour plusieurs mois, et l'entreprise a recours au chômage partiel. Si la perspective d'un redressement des cours semble se confirmer pour les prochains mois, de nombreux fournisseurs refusent de livrer les sites à cause des difficultés qu'ils rencontrent pour se faire payer. La maison mère, Ferroglobe, a, semble-t-il, récupéré des crédits de trésorerie, mais cet argent va soulager d'autres filiales dans le monde et non la dette contractée vis-à-vis des fournisseurs de FerroPem. Or il s'agit de l'une des clefs du redémarrage des sites.

Cela fait de nombreux mois que des parlementaires de tous bords, M. Damien Abad, Mme Marie-Noëlle Battistel, Mme Émilie Bonnivard, M. Arnaud Viala, M. Anthony Cellier pour ne citer qu'eux, vous alertent sur cette situation : nous avons d'ailleurs été reçus, avec les salariés, par le délégué interministériel aux restructurations d'entreprises.

Néanmoins, la situation reste critique. La France ne peut pas se passer de son industrie électro-intensive, qui opère souvent dans des secteurs stratégiques.

Quels moyens comptez-vous utiliser pour exiger de Ferroglobe une prise en considération de la situation de FerroPem ? Quels dispositifs l'État entend-il utiliser pour sauver l'entreprise ?

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances. FerroPem est en effet la filiale du groupe espagnol Ferroglobe ; elle est confrontée à une baisse de la demande de 25 % et à une baisse des cours de 30 % depuis 2018. Des difficultés financières en résultent : c'est une situation de marché particulièrement délicate, nous en sommes bien d'accord. L'entreprise a du mal à payer ses fournisseurs.

C'est un dossier que nous suivons de près, vous le savez, puisque vous êtes en contact étroit avec mon cabinet,

encore ce matin même si je ne me trompe ; vous avez été reçu par mes équipes, avec les organisations syndicales, pour faire le point au mois d'octobre dernier. Nous sommes en contact avec d'autres députés également.

Nous avons activé des leviers financiers pour soulager la trésorerie de la société. Avec le ministère du travail, nous avons ouvert la possibilité de recourir au chômage partiel ; c'est nous qui le finançons pour la plupart des sites.

M. Pierre Cordier. Heureusement !

Mme Agnès Pannier-Runacher, *secrétaire d'État* . Nous serons également au rendez-vous pour payer la compensation carbone pour 2020.

Mais je veux être très nette, comme vous l'avez d'ailleurs été vous-même : Ferroglobe doit prendre ses responsabilités. Il revient à ce groupe espagnol de soutenir sa filiale et ses différents sites. Il le doit aux mille salariés français, qui ont le droit d'envisager leur avenir de façon sereine.

M. Pierre Cordier. Ne les laissez pas tomber !

Données clés

Auteur : [M. Vincent Rolland](#)

Circonscription : Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2533

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

Ministère attributaire : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 décembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 décembre 2019](#)